

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 20 juin 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 164 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Christian AMIRATY - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - André BERTERO - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Patrick BORÉ - Jacques BOUDON - Michel BOULAN - Frédérick BOUSQUET - Valérie BOYER - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Philippe CHARRIN - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Georges CRISTIANI - Sandra DALBIN - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Nouriaty DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY-OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY-VLASTO - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Marie-Madeleine GEIER-GHIO - Patrick GHIGONETTO - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Albert LAPEYRE - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Antoine MAGGIO - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Florence MASSE - Roger MEI - Danielle MENET - Patrick MENNUCCI - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Michel MILLE - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Henri PONS - Roland POVINELLI - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Bernard RAMOND - Julien RAVIER - Martine RENAUD - Jean ROATTA - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Florian SALAZAR-MARTIN - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Yves WIGT - David YTIER - Kheira ZENAFI.

Signé le 20 Juin 2019

Reçu au Contrôle de légalité le 08 juillet 2019

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - Guy BARRET représenté par Olivier GUIROU - Jean-Pierre BAUMANN représenté par Sandra DUGUET - Moussa BENKACI représenté par Philippe DE SAINTDO - François BERNARDINI représenté par Eric CASADO - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Gérard CHENOZ - Gérard BRAMOULLÉ représenté par Mireille JOUVE - Henri CAMBESSEDES représenté par Roger MEI - Christine CAPDEVILLE représentée par Luc TALASSINOS - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Bruno CHAIX représenté par Jean MONTAGNAC - Gaby CHARROUX représenté par Florian SALAZAR-MARTIN - Jean-David CIOT représenté par Gaëlle LENFANT - Anne CLAUDIUS-PETIT représentée par Monique CORDIER - Frédéric COLLART représenté par Solange BIAGGI - Auguste COLOMB représenté par Philippe GINOUX - Pierre COULOMB représenté par Régis MARTIN - Robert DAGORNE représenté par Maurice CHAZEAU - Sylvaine DI CARO représentée par Guy ALBERT - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI représentée par Marc POGGIALE - Olivier FREGEAC représenté par Joël MANCEL - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Yves WIGT - Jacky GERARD représenté par Jean-Louis CANAL - Roland GIBERTI représenté par Roland MOUREN - Jean-Pascal GOURNES représenté par Georges CRISTIANI - Jean HETSCH représenté par Loïc GACHON - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Eliane ISIDORE représentée par Georges ROSSO - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE - Nicole JOULIA représentée par Gilbert FERRARI - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORÉ - Stéphane LE RUDULIER représenté par Nicolas ISNARD - Jean-Marie LEONARDIS représenté par Bernard DESTROST - Laurence LUCCIONI représentée par Julien RAVIER - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Marcel MAUNIER représenté par Jocelyne TRANI - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Yves MESNARD représenté par Christian PELLICANI - Marie-Claude MICHEL représentée par Jean-Claude MONDOLINI - Virginie MONNET-CORTI représentée par Marie-France DROPY-OURET - Stéphane PAOLI représenté par Irène MALAUZAT - Stéphane PICHON représenté par Isabelle SAVON - Patrick PIN représenté par André JULLIEN - Roger PIZOT représenté par Guy ALBERT - Gérard POLIZZI représenté par Bernard MARTY - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Maxime TOMMASINI - Maryse RODDE représentée par Frédéric VIGOUROUX - Emmanuelle SINOPOLI représentée par René BACCINO - Jules SUSINI représenté par Francis TAULAN - Josette VENTRE représentée par Monique DAUBET-GRUNDLER - Patrick VILORIA représenté par Laure-Agnès CARADEC - Didier ZANINI représenté par Kheira ZENAFI - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Jacques BOUDON.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Sabine BERNASCONI - Jean-Louis BONAN - Nadia BOULAINSEUR - Michel CATANEO - Laurent COMAS - Claude FILIPPI - Samia GHALI - Bruno GILLES - Michel LAN - Eric LE DISSÈS - Jean-Pierre MAGGI - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Serge PEROTTINO - Elisabeth PHILIPPE - Nathalie PIGAMO - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Roger RUZE - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Philippe VERAN - Karim ZERIBI.

Etaient présents et représentés en cours de séance Messieurs :

Patrick MENNUCCI représenté à 16h00 par Eric SCOTTO - Richard MIRON représenté à 16h00 par Michèle EMERY.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Francis TAULAN à 14h40 - Bernard MARANDAT à 14h40 - Marie-Louise LOTA à 15h15 - Chrystiane PAUL à 15h15 - Sandra DALBIN à 15h15 - Sophie DEGIOANNI à 15h15 - Albert GUIGUI à 15h15 - André BERTERO à 15h26 - Patrick APPARICIO à 15h26 - Isabelle SAVON à 15h30 - Jean-Claude FERAUD à 15h30 - Frédéric VIGOUROUX à 15h35 - Georges ROSSO à 15h36 - André MOLINO à 15h36 - Kheira ZENAFI à 15h36 - Monique CORDIER à 15h36 - Frédéric DOURNAYAN à 15h37 - Jean-Louis CANAL à 15h40 - Patrick PADOVANI à 15h40 - Antoine MAGGIO à 15h41 - Odile BONTHOUX à 15h48 - Maxime TOMMASINI à 15h55 - David YTIER à 15h55 - Jean ROATTA à 15h55 - Didier PARAKIAN à 15h58 - Philippe CHARRIN à 15h55 - Sylvia BARTHELEMY à 15h55 - Olivier GUIROU à 15h57 - Frédéric BOUSQUET à 15h57 - Eric CASADO à 16h00 - Danielle MILON à 16h00 - Pierre DJIANE à 16h00 - Dominique FLEURY-VLASTO à 16h00 - Henri PONS à 16h07.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FAG 015-6322/19/CM

■ Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2018 du territoire Istres-Ouest Provence.
MET 19/11262/CM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole, pour approbation, les Comptes Administratifs de l'exercice 2018 des budgets annexes du territoire Istres-Ouest Provence Eau Potable, Assainissement, Entreprises, Régie Action Sociale et Traitements des déchets.

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2018 pour ces budgets annexes.

Le Conseil de la Métropole en pleine connaissance de l'ensemble des documents budgétaires relatifs à l'exercice considéré, décide après examen des opérations consignées dans les Comptes Administratifs précités, de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;
- Le Budget Primitif, les décisions modificatives, le Budget Supplémentaire relatifs à l'exercice 2018.
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole;
- L'avis du Conseil de Territoire Istres Ouest Provence du 19 juin 2018.

Où il le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Sont arrêtés, pour chacun des budgets annexes du Territoire Istres-Ouest Provence, les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans les Comptes Administratifs 2018 dont les montants sont retranscrits ci-après :

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

SOLDE CREDITEUR : 53 881,38 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2018	RESULTATS DE CLOTURE 2018
INVESTISSEMENT	-2 540 014,07		614 899,02	-1 925 115,05
FONCTIONNEMENT	2 845 141,54	2 540 015,00	1 673 869,89	1 978 996,43
TOTAL	305 127,47	2 540 015,00	2 288 768,91	53 881,38

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SOLDE CREDITEUR : 3 929 904,33 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2018	RESULTATS DE CLOTURE 2018
INVESTISSEMENT	-3 492 116,92		1 768 985,85	-1 723 131,07
FONCTIONNEMENT	5 886 094,01	3 493 000,00	3 259 941,39	5 653 035,40
TOTAL	2 393 977,09	3 493 300,00	5 028 927,24	3 929 904,33

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE ENTREPRISES

SOLDE CREDITEUR : 1 628 684,98 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2018	RESULTATS DE CLOTURE 2018
INVESTISSEMENT	198 587,76		-740 805,94	-542 218,18
FONCTIONNEMENT	821 857,07		1 349 046,09	2 170 903,16
TOTAL	1 020 444,83		608 240,15	1 628 684,98

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 08 juillet 2019

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE REGIE ACTION SOCIALE

SOLDE CREDITEUR 11 676,21 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2018	RESULTATS DE CLOTURE 2018
INVESTISSEMENT	20 781,28		-9 105,07	11 676,21
FONCTIONNEMENT	7 458,59		-7 458,59	0,00
TOTAL	28 239,87		-16 563,66	11 676,21

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE TRAITEMENT DES DECHETS

SOLDE CREDITEUR : 712 301,85 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2018	RESULTATS DE L'EXERCICE 2018	RESULTATS DE CLOTURE 2018
INVESTISSEMENT	336 539,84	0,00	375 762,01	712 301,85
FONCTIONNEMENT	1 121,12		-1 121,12	0,00
TOTAL	337 660,96		374 640,89	712 301,85

Article 2 :

Donne acte à Madame la Présidente de la présentation faite des Comptes Administratifs de l'exercice 2018, documents annexés à la présente délibération des budgets annexes du Territoire Istres-Ouest Provence listés ci-avant.

Article 3 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe Eau potable, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2018 :

En recettes : 11 518 441,45 euros
Reprise des résultats antérieurs : 305 127,47 euros
Part affectée à l'investissement : 2 540 015,00 euros
En dépenses : 9 229 672,54 euros
Solde : 53 881,38 euros

Article 4 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe Assainissement, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2018 :

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 08 juillet 2019

En recettes : 16 372 733,69 euros
Reprise des résultats antérieurs : 2 393 977,09 euros
Part affectée à l'investissement : 3 493 000,00 euros
En dépenses : 11 343 806,45 euros
Solde : 3 929 904,33 euros

Article 5 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe Entreprises, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2018 :

En recettes : 7 429 232,99 euros
Reprise des résultats antérieurs : 1 020 444,83 euros
En dépenses : 6 820 992,84 euros
Solde : 1 628 684,98 euros

Article 6 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe Régie Action Sociale, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2018 :

En recettes : 1 499 502,60 euros
Reprise des résultats antérieurs : 28 239,87 euros
En dépenses : 1 516 066,26 euros
Solde : 11 676,21 euros

Article 7 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe Traitement des déchets, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2018 :

En recettes : 19 801 012,37 euros
Reprise des résultats antérieurs : 337 660,96 euros
En dépenses : 19 426 371,48 euros
Solde : 712 301,85 euros

Article 8 :

Est reconnue l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans les Comptes de Gestion 2018 de Monsieur le Receveur des Finances sont en tous points analogues à ceux constatés dans les Comptes Administratifs 2018.

Article 9 :

Est adopté le présent rapport et sont déclarées tenues pour lues les annexes aux Comptes Administratifs des Budgets Annexes suscités.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Budget et Finances

Didier KHELFA

Signé le 20 Juin 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 08 juillet 2019